



COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC DIVISION DE MONTRÉAL

DIRECTIVE DU 7 JANVIER 2022

Port du masque médical en continu dans les salles d'audience et maintien des activités judiciaires

Dans le contexte des récents développements relatifs au variant Omicron, nous vous informons que les activités judiciaires seront maintenues à la Cour supérieure.

Depuis le début de la pandémie, la Cour supérieure a mis en œuvre un nombre important de mesures visant à assurer le maintien des activités judiciaires dans le respect des consignes sanitaires en vigueur :

- Aménagement physique des palais et des salles d'audience, afin de limiter le nombre de personnes présentes et d'assurer la distanciation, notamment en installant des plexiglas et des marqueurs dans les salles;
- Mise en place des audiences semi-virtuelles dans les chambres de pratique;
- Élaboration d'un plan détaillé de maintien des activités judiciaires en fonction de l'évolution de la situation pandémique;
- Application rigoureuse des protocoles sanitaires en vigueur;
- Utilisation importante des réunions virtuelles et du télétravail dans le cadre de nos opérations quotidiennes;
- Recours aux C.R.A. virtuelles;
- Amélioration de la fréquence du nettoyage et de la désinfection dans tous les espaces des palais de justice.

Des mesures additionnelles ont également été mises en place dans certains palais de justice afin de prendre en compte les réalités locales.

Nous avons obtenu l'assurance des autorités de la santé publique que ces mesures sont efficaces dans le contexte du nouveau variant et que les palais de justice demeurent sécuritaires.

Considérant la contagiosité du variant Omicron, veuillez noter que le port du masque médical en continu sera maintenant obligatoire en tout temps, pour toute personne se trouvant dans une salle d'audience, sauf autorisation contraire du Tribunal.

La Cour supérieure compte sur la collaboration de tous pour assurer le maintien des activités judiciaires dans tous les palais de justice qu'elle dessert.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Fournier', written in a cursive style.

Jacques R. Fournier

Juge en chef